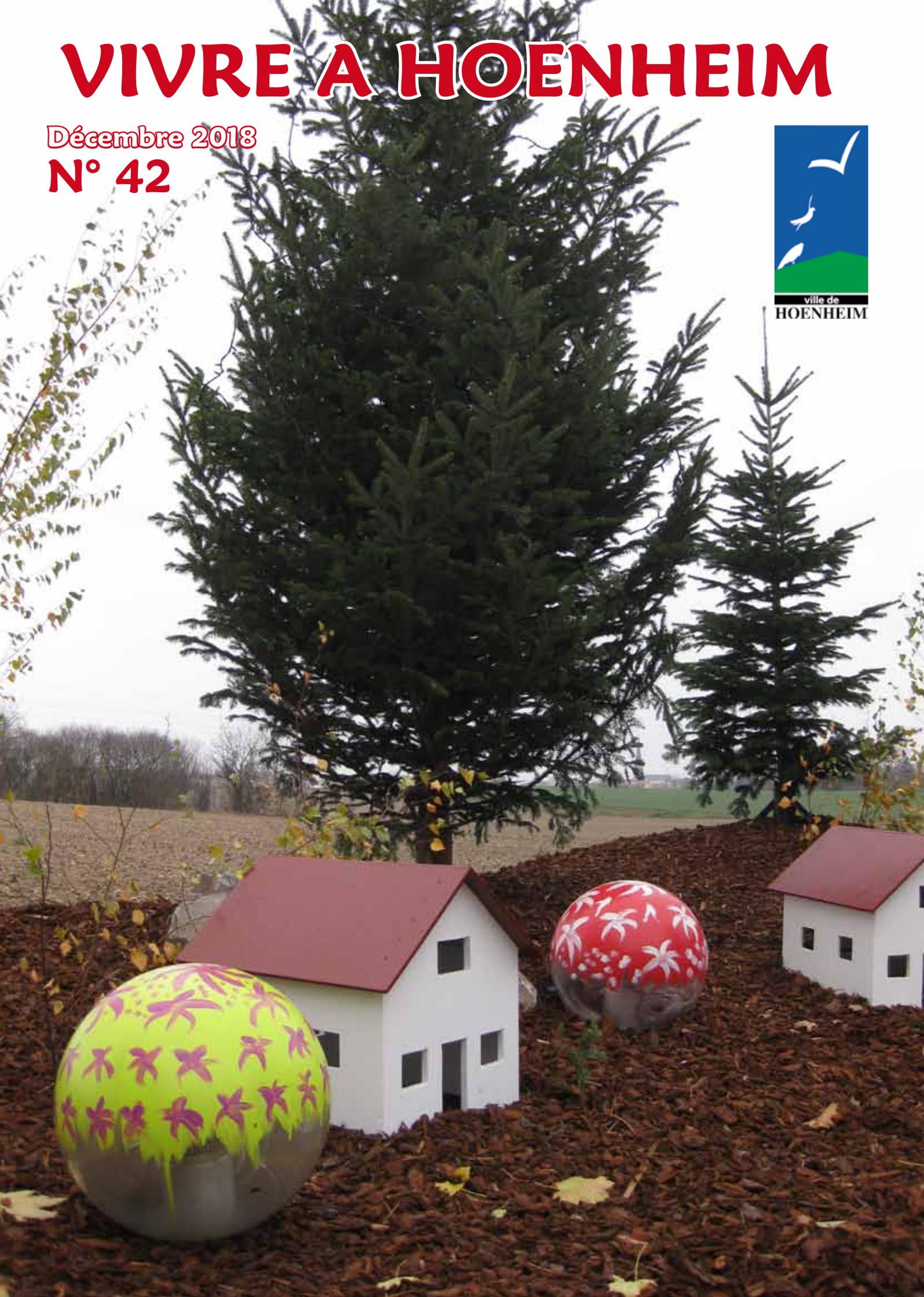


VIVRE A HOENHEIM

Décembre 2018

N° 42



Le Maire



Vincent Debes,
Vice-président de l'Eurométropole
Conseiller départemental
Pour tout rendez-vous : 03 88 19 23 66
mairie@ville-hoenheim.fr



Martine Florent,
conseillère eurométropolitaine,
chargée de la petite enfance
tél : 03 88 83 40 87
petite.enfance@ville-hoenheim.fr

Les Adjointes



Jean-Claude Heitmann,
premier adjoint,
chargé de l'urbanisme, des travaux et
de l'écologie urbaine
tél : 03 88 19 23 64
services-techniques@ville-hoenheim.fr



Claude Fabre,
chargé de la jeunesse
tél : 03 88 19 23 71
jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr



Gaby Wurtz,
chargée de la culture et de l'animation
tél : 03 88 19 23 73
manifestations@ville-hoenheim.fr



Chantal Treney,
chargée de la vie associative et de la vie
citoyenne
tél : 03 88 19 23 73
manifestations@ville-hoenheim.fr



Claude Hokes,
chargé des finances et de la vie économique
tél : 03 88 19 23 69
finances@ville-hoenheim.fr



Jean Lutz,
chargé des services à la population et à la solidarité
tél : 03 88 19 23 63
service-social@ville-hoenheim.fr
tél : 03 88 19 23 60
population@ville-hoenheim.fr



Michèle Steiblé,
chargée de l'éducation, de la vie scolaire et
périscolaire
tél : 03 88 19 23 70
affaires-scolaires@ville-hoenheim.fr

Renseignements utiles :

→ Hôtel de Ville

28, rue de la République
BP 33 - 67801 Hoenheim Cedex
Tél : 03 88 19 23 60

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Le service population est ouvert en plus le jeudi à partir
de 13 h jusqu'à 18 h.

→ Les services de la mairie seront fermés les lundi 24 et 31 décembre.

Une permanence d'Etat civil aura lieu uniquement le
lundi 24 décembre de 10 h à 12 h.

Courriel: mairie@ville-hoenheim.fr

Site : www.ville-hoenheim.fr

Sommaire

Pages

Maire et adjoints	2
Editorial	3
Vie politique	4
Développement personnel	5
Petite enfance	6
Ecoles	7
Jeunesse	8
Seniors	9
Animations-spectacles	10 à 12
Santé et prévention	13
Commerces	14
Elections	15
Zoom	16 et 17
Sports	18
Amis des bêtes	19
Agenda	20
Libres propos	20 et 21
Etat civil	22
Inscription vide-greniers	23

Grands anniversaires, mariages et talents

Vous avez plus de 90 ans,
vous fêtez votre anniver-
saire de mariage (or, dia-
mant ...), signalez le à la
mairie au 03 88 19 23 60
pour un article dans ce jour-
nal. Nous vous proposons
aussi dans nos rubriques un
article si vous ouvrez un
commerce, offrez un ser-
vice, si vous avez vécu une
expérience intéressante, si
vous avez une passion ...

Contactez-nous au ser-
vice Communication au
03 88 19 23 72.

Vivre à Hoenheim N° 42 - Décembre 2018 ISSN: 1269-4886

Directeur de publication : Vincent Debes. Rédactrice en Chef : Dominique E. Wirtz - Habermeyer.

Conception et mise en page : Hélène André. Photo de couverture : Dominique E. Wirtz - Habermeyer : sapin rue Anatole France

Photogravure et impression : Imprimerie Paradis. Imprimé sur papier recyclé labélisé dans le cadre du développement durable
des forêts. Dépôt légal à parution - Reproduction interdite.

Les bonnes résolutions

Avec la fin d'une année et une nouvelle qui se profile, nous avons toujours envie de dresser un bilan, de faire le point sur ces douze mois écoulés, de se remémorer les moments agréables et ceux moins réussis et aussi de prendre de bonnes résolutions lorsque les douze coups de minuit feront place à 2019.

Une certitude ici dans notre Ville : l'année était dense en matière de chantiers et de travaux, notamment dans le secteur scolaire, avec le challenge de tout terminer à la rentrée pour l'accueil des enseignants et des élèves. Un bon coup de stress pour mon premier adjoint Jean-Claude Heitmann, le directeur général des services, les services techniques et les entreprises.

A l'école élémentaire Bouchesèche, la rénovation du second bâtiment et la construction du préau ont eu lieu durant les deux mois de congés scolaires, et avec des températures caniculaires ! Même défi pour achever à temps l'extension de l'école maternelle du Centre.

Je suis conscient que je demande beaucoup à mes adjoints et mes équipes, avec des projets conséquents dans des délais contraints. Je rends hommage à leur pugnacité, leur vigilance et leur patience. Je suis également reconnaissant à l'Eurométropole de Strasbourg qui a aidé à la réfection de cet axe structurant qu'est la rue du Maréchal Leclerc. Avec ses 5 500 véhicules quotidiens, les modifications quant à la vitesse et la sécurité des piétons ont été bien concrétisées.

Mais nous ne nous arrêterons pas sur ces satisfecit et l'année 2019 partira de plus belle avec de nouveaux projets. Il nous faut juste avoir autant de rigueur pour la bonne gestion de l'argent public et pour fonctionner au mieux.

Côté culture, nous allons avoir le démarrage prochainement de la future Maison de la Musique dans l'ancien bâtiment au 25 rue des Voyageurs qui accueillait la cantine et la garderie scolaire, aménagées à présent dans l'extension de l'école maternelle du Centre.

Côté sport, le chantier du club-house et vestiaires pour le football s'achèvera dans les prochains mois.

Côté environnement, mon souhait est de contribuer à multiplier des espaces de verdure avec un programme de plantation de cent arbres, de poursuivre le projet de la zone maraîchère, rue de la Fontaine. Au conseil municipal d'octobre, nous avons fait l'acquisition d'un terrain, rue Ring. Son aménagement permettra d'offrir un lieu arboré pour des animations pédagogiques aux écoles maternelle et élémentaire du Centre. De même, au Ried, les terrains d'évolution pour les deux écoles seront rénovés et dotés d'un espace vert. La transformation progressive des cimetières, avec engazonnement et plantations, est envisagée pour en faire des jardins du souvenir. Je vous inviterai au printemps à redécouvrir la Vitaboucle 14 avec ses relais sportifs et ses ateliers.

Mais dans une communauté comme la nôtre, si les conditions de travail et le cadre de vie interviennent beaucoup, il y a avant tout cet objectif pour nous tous de vivre ensemble, de bien vivre ensemble et d'améliorer ensemble ce que nous pouvons faire. Respecter le Code de la route, être attentif au voisin, ne pas jeter ses déchets sur la voirie, s'investir dans une association si on a du temps libre, autant de règles de conduite et d'investissement personnel qui s'apprécient au quotidien. Echanger, dialoguer, offrir un peu d'empathie, cela n'est pas beaucoup, mais c'est énorme en matière de relations humaines ! Ce n'est pas du virtuel, c'est du concret, comme un sourire ou un mot gentil qui mettent du soleil dans le cœur.



Tous mes vœux les plus épanouissants pour trouver en 2019 la sérénité personnelle et l'ouverture aux autres afin de conjuguer au quotidien le bien vivre ensemble.

Vincent DEBES,
votre Maire,
vice-président de l'Eurométropole,
conseiller départemental

Le concert de la Nouvelle Année et la cérémonie des vœux auront lieu le dimanche 6 janvier à 15 h à la salle des fêtes. Nous serions heureux de vous retrouver à cette occasion.

Au conseil municipal du 15 octobre

Sous le signe de la prudence

Le ROB, le Rapport sur les Orientations Budgétaires, présenté par Claude Hokes, adjoint aux finances, repose sur trois piliers : la maîtrise des charges courantes, la poursuite du désendettement et l'adaptation des investissements aux possibilités financières. Ce futur budget est placé sous le signe de la prudence, la cure d'austérité de l'Etat n'étant pas terminée. La disparition de la taxe d'habitation induit une perte

de 23 milliards. Aux communes de trouver des ressources supplémentaires, en plus des efforts d'économies à tous les niveaux, avec la perspective d'un tassement de la croissance des ressources.

Les dépenses de fonctionnement ont tendance à augmenter. Actuellement, l'endettement à Hoenheim n'est plus que de 232 € par habitant (954 € en moyenne nationale en 2015). Malgré les budgets

contraints, le niveau d'investissements a été élevé en 2018. 2019 sera l'année pour achever les programmes en cours et en démarrer d'autres : l'école maternelle du Centre, la Maison de la musique, le club-house, la rénovation du centre socio-culturel, l'aménagement de l'ancien cimetière, la mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité des personnes handicapées...

Inscrit au Plan d'occupation des sols révisé en décembre 92, puis au Plan local d'urbanisme de l'Eurométropole, l'emplacement réservé sur la propriété bâtie au 1 rue Ring visait dès son origine l'intégration de cette parcelle dans un projet pour développer les infrastructures scolaires du Centre. Alors que le projet de rénovation et d'extension de l'école maternelle du Centre s'achève, il y a l'opportunité d'acquisition de cette parcelle par le biais du droit de préemption urbain. Le maire avait évoqué cette option lors de la tournée des écoles, en présence du directeur académique, l'objectif de la Ville étant aussi l'obtention du label éco-école, comme l'a obtenu déjà l'école élémentaire

Bouchèsche, depuis plusieurs années. La petite maison est en effet pourvue d'un bel espace boisé qui sera un espace de respiration pour les deux écoles. Coût de cette acquisition : 250 000 €.

Le conseil municipal a donné un avis favorable au projet de Règlement local de publicité intercommunal de l'Eurométropole. Il a validé le règlement intérieur des structures sportives afin d'assurer une meilleure cohabitation entre utilisateurs et le respect des règles de sécurité, en permettant ainsi à chaque sportif utilisateur de pratiquer son activité en toute sérénité. Le logement de fonction au 2 rue du Chêne, mis à disposition auparavant au gardien du complexe sportif, sera désaffecté en tant que logement de fonction afin de pouvoir être loué à une tierce personne, sous la forme d'un contrat administratif d'occupation du domaine public, à titre précaire et révocable.

L'assemblée a pris connaissance du rapport d'activité 2017 de l'Eurométropole, de celui de la Mission locale et Relais Emploi de Schiltigheim et de celui de Strasbourg Electricité Réseau.



La maison et son espace boisé à l'arrière, au 1 rue Ring, ont été acquis par la ville (Photo DEWH)

Cérémonie du 11 novembre

Un centenaire et des émotions musicales

Sous un soleil éclatant, la cérémonie du 11 novembre, avec le centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, a eu un lustre particulier et rassemblé beaucoup de personnalités et d'habitants. Elle a été ponctuée par des morceaux interprétés par l'Harmonie municipale et des musiciens de Marlen-Kehl, sous la direction de Marc Hegenhauser, par des chants de la chorale Sainte-Cécile et de la chorale de l'Ecole de musique. Vincent Debes a rendu hommage aux milliers de morts et de blessés qui « ont fait preuve de courage, d'abnégation et de patriotisme pour conserver ce qu'il y a de plus précieux : la liberté ». Et de rappeler : « Se souvenir du passé, toujours et encore, c'est mieux préparer l'avenir. Car cette liberté d'agir et de penser n'est jamais

un acquis. Chaque jour, nous sommes spectateurs de toutes les menaces qui planent, en France et à travers le monde ». A ce devoir de mémoire, il a ajouté celui de la résilience, c'est-à-dire la capacité à surmonter les chocs traumatiques, à les dépasser pour se reconstruire différemment. Seuls

moyens de résistance : prôner des valeurs, réfléchir à des solutions pacifiques.

Cette cérémonie a été encore plus porteuse de sens avec la présence du maire de Kehl, Toni Vetrano, Oberbürgermeister depuis 2014, et de musiciens allemands de la Trachtenkapelle de Kehl-Marlen. Moitié en

français, moitié en allemand, Toni Vetrano s'est déclaré très ému d'avoir été invité. Au-delà des symboles forts comme l'arrivée du tram ou la construction de ponts et passerelle, il a prôné « l'esprit de fraternité avec l'envie commune de paix en se rapprochant ». Il a évoqué le symbole très fort de la statue place de la République à Strasbourg, avec une mère tenant ses deux fils, l'un mort pour la France, l'autre pour l'Allemagne. Après la lecture du message du président Macron par Yves Seguy, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, la cérémonie s'est poursuivie avec le dépôt de gerbes par les associations d'anciens combattants et de fleurs par les écoliers et s'est terminée par une magistrale « Ode à la joie », devenue l'hymne européen.



Toni Vetrano, Vincent Debes et le député Bruno Studer ont déposé une gerbe au monument aux morts (Photo C. W.)

Pour les jeunes

Des activités épanouissantes

À côté de l'encadrement éducatif des parents, à côté des connaissances fondamentales distillées par l'Education nationale, la Ville cible l'épanouissement personnel des jeunes au travers de multiples activités et rendez-vous de ses services Petite Enfance et Jeunesse. Elle propose des sorties culturelles pour éveiller les jeunes curiosités. Elle va plus loin encore en s'attachant à trois formes artistiques que sont la musique et le chant, le théâtre et la danse. Survol des propositions en cours et à venir.

La musique et le chant

« L'essentiel est de les motiver », annonce Laurence Pétassou, musicienne intervenant en milieu scolaire. De prime abord, elle a une fonction difficile : initier les enfants à la musique et au chant. Elle travaille avec les deux écoles maternelles et l'élémentaire, et d'autres classes s'il y a des demandes. Pour les petites sections, il s'agit d'un éveil rythmique et mélodique où elle combine le chant et la manipulation instrumentale avec des petites percussions et des objets insolites. Comme le « pot grenouille » : une balle de ping-pong dans un pot de yaourt et c'est le son d'un croassement qui est reproduit quand on lève la main en couvercle ! « Les en-

fants peuvent reproduire le son à la maison et épater les parents ! », poursuit l'enseignante qui trouve plusieurs entrées pour intéresser son auditoire et se greffe sur le parcours de la classe, en fonction des saisons et des fêtes « pour donner du sens » en partenariat avec les enseignants.

En école élémentaire, son travail est axé d'abord sur la découverte des grands musiciens, puis sur le projet éducatif. Un projet consacré à la découverte de la Renaissance a débouché sur un petit spectacle avec des chansons de trouvères : « C'est à chaque fois des petits défis ! ».

Laurence Pétassou joue la souplesse pour s'adapter tant aux enseignants qu'aux enfants :

« Ce qui compte c'est que l'élève soit partie prenante, adhérente et s'enthousiasme ». Elle a aidé une classe à Bouchesèche à créer une chanson de rap, avec leurs paroles et une rythmique travaillée ensemble. Thème hyperclassique ou création, elle estime le sujet « infini et indéfini ». Et d'ajouter : « Je n'ai pas envie de m'encroûter ! ». Cette ancienne du Conservatoire, 1er prix de clavecin, a suivi une formation pour intervenir dans les écoles.

Les règles élémentaires à inculquer : savoir écouter, savoir se taire, s'intéresser à ce que fait l'autre. Comme tous les arts, la musique canalise l'énergie et ouvre l'esprit. Laurence œuvre aussi au sein de l'Ecole municipale de musique, pour l'éveil et

les chorales des enfants et des adultes : « Les grands s'auto-censurent. Il faut lever les barrières psychologiques ! ».



Laurence Pétassou initie les enfants à la musique (Photo DEWH)

Le théâtre

Dans la salle des fêtes, une quinzaine de jeunes entre 9 et 15 ans écoute avec attention les consignes de la comédienne Lucie Laurent de la Maison Théâtre de Strasbourg et de Claude Ripanti-Leclere, responsable du service Jeunesse de la Ville. « On réveille le corps et les neurones », annonce la comédienne. Elle fait répéter plusieurs mouvements pour assouplir les articulations, travailler le souffle et la concentration avant d'introduire des petits jeux comme celui de donner un objet imaginaire à son voisin. La professionnelle insiste sur l'importance du contact

visuel. L'objet imaginaire à transmettre étant tantôt sympathique, tantôt hideux, les mimiques sont à adapter ! Puis aux comédiens en herbe de choisir des paragraphes d'un livre et de les interpréter en duo.

C'était une semaine de stage, organisée durant les vacances scolaires, dans le cadre de Tickets Loisirs, proposée par le service Jeunesse.

Mais la municipalité veut aller plus loin car l'activité théâtre est importante pour le développement de l'enfant. Une épreuve d'oral est même à présent planifiée au bac. D'où l'idée d'étendre cette action au milieu scolaire. « On fait beaucoup pour les bâtiments. Nous

voulons aider aussi les jeunes dans leur épanouissement personnel », annonce Vincent Debes, en évoquant ce projet particulièrement innovant.

Rencontre de l'autre, ouverture et regard sur le monde, déve-

loppement de l'imagination, investissement personnel, mais aussi méthode et rigueur, autant d'axes de cette pratique théâtrale qui sera proposée début de l'année prochaines dans les écoles, à partir du CE1.



Le stage a commencé par des exercices d'assouplissement (Photo DEWH)

Danse

En février, trois classes de CP de l'école Bouchesèche participeront à un projet danse, à son initiative, avec le TJP, le Théâtre Jeune Public, et le chorégraphe David Séchaud. Lors de ces ateliers, les jeunes seront invités à apprendre des danses du Maypole, une danse traditionnelle des pays anglo-

saxons, symbole de l'union de la communauté. Chaque participant suit une chorégraphie qui se matérialise par la constitution d'une tresse, le long d'un mât, qui sera implanté dans le centre omnisports « Le Chêne ». « Cette action est pour les enfants l'occasion d'associer mouvement et construction dans une même énergie. Le jeu est le moteur de cette installation qui

se dessine progressivement », explique Delphine Verger, responsable de l'action artistique au TJP.

« Ce sera une chorégraphie simple qui associe le geste et la fabrication », annonce David Séchaud. Aux enfants d'expérimenter pour faire de cette tresse, tradition folklorique également en Bavière, un objet de recherche. L'enjeu de cette

danse : par son mouvement, l'enfant fabrique la tresse.

Les parents des élèves pourront venir découvrir l'installation tressée en fin de semaine, à l'occasion d'une rencontre avec les enfants et l'équipe artistique. Les objets tressés pourront être réinvestis en classe. L'action sera préparée en amont par deux spectacles au TJP.

Les assistantes maternelles des Tatilous

Un métier par passion

« Les gens ne connaissent pas du tout notre fonctionnement », constate l'une des douze assistantes maternelles, regroupées au sein des Tatilous, la crèche familiale. C'est l'une des structures municipales, avec le multi-accueil « Les Champs fleuris », la halte-garderie « Les P'tits Bouts » et le Relais des Assistantes Maternelles, le RAM, qui offrent une diversité d'accueil des jeunes enfants pour les parents.

« C'est un métier que l'on fait par passion », ajoute une autre dame qui, à côté de Muriel, Simone, Véronique, Valérie, Eliane..., fait partie de cette équipe. Elles proposent un accueil familial à leur domicile : « Nous fonctionnons comme n'importe quelle structure, mais avec l'esprit de famille ». Elles reçoivent un agrément du Conseil départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales, agrément renouvelé tous les cinq ans, et sont suivies par la PMI, la Protection maternelle et infantile. Cet agrément est attribué pour trois ou quatre enfants. Ces assistantes maternelles reçoivent le petit dès dix semaines jusqu'au jour d'anniversaire de ses quatre ans : « On

s'adapte à l'évolution de l'enfant ». L'accueil peut se faire dès 7 h le matin et jusqu'à 19 h le soir, en fonction des besoins des parents. Quand l'enfant est plus grand, elles peuvent récupérer le jeune à l'école maternelle, le faire manger et s'en occuper les après-midi : « Comme cela, la journée n'est pas trop longue ».

Point très important : les repas, le déjeuner et le goûter, sont pris à la maison et adaptés aux habitudes alimentaires : « Nous utilisons beaucoup de fruits du jardin et allons acheter au marché ». Et une Tatilou d'ajouter : « Quand on revient de la promenade, l'enfant court à la cuisine pour voir ce qu'on a préparé pour le goûter. Il y a un rituel à observer pour nos petits gour-

mands ! ». Gâteaux et crêpes régulent les appétits réveillés par les sorties à l'aire de jeux et les promenades.

Une fois par mois, Nicole Ibach, responsable du service d'accueil familial, effectue une visite à domicile pour discuter des enfants et trouver des solutions quand il y a des problèmes. Cette confrontation de solutions se fait aussi quand l'équipe se retrouve au multi-accueil une fois par mois pour échanger, évoquer les nouveautés des règlements et bénéficier de l'expérience de Betty Rabot, puéricultrice qui dirige l'ensemble des services dédiés à la petite enfance et ancienne praticienne en milieu hospitalier.

Enfant qui mord, qui ne dort pas, qui pleure continuelle-

ment, qui ne mange pas, des conseils de spécialistes permettent d'avancer : « On travaille chez nous, mais on est une équipe ». Cette notion d'équipe intervient aussi quand une assistante maternelle est malade ou en congés. Ses collègues assurent le relais.

Les couches pour les tout-petits sont fournies par la Ville. Il n'y a pas d'échanges financiers avec les parents. Les tarifs CAF, modulés en fonction des revenus des parents et imbattables au regard des tarifs pratiqués dans le secteur privé, sont réglés par la voie administrative : « On ne s'occupe que des enfants ». Ces dames reçoivent une formation de secouriste pour les gestes de premiers secours. Et ces dames d'apprécier les contacts et les échanges avec les parents : « Il y a de belles choses qui se mettent en place ». La preuve : ces enfants devenus grands qui reviennent revoir leur Tatilou !

. « Les Tatilous », crèche familiale ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h. Pour tout renseignement : Nicole Ibach assure une permanence le jeudi de 16 h à 18 h, accueil sur rendez-vous au 03 88 19 23 78 au 7 rue du Maréchal Leclerc.



Toute une équipe d'assistantes maternelles pour accueillir les enfants à domicile, dans les meilleures conditions (Photo DEWH)

Au multi-accueil « Les Champs fleuris »

Un espace de douceur

« Snoezelen », tel est le terme qui désigne un espace pour favoriser la détente et le bien-être. Ce concept mis au point dans les années 1970 par deux Hollandais vient de « Snuffelen » (sentir) et

« Doezenen » (sommoler). Il s'agit d'aménager une pièce pour solliciter tous les sens et créer une atmosphère de tranquillité.

De tels endroits ont été aménagés dans des hôpitaux et des

établissements pour personnes handicapées. L'établissement pour personnes handicapées, géré par l'ADAPEI à Hoenheim, a profité des travaux de rénovation pour installer une telle pièce Snoezelen.

« C'est un projet qui nous tenait à cœur depuis quelques années », explique Betty Rabot, directrice des services Petite enfance. Elle a mobilisé ses équipes pour imaginer un tel Snoezelen, performant, mais à faible coût.

Cet « espace tout doux » est une pièce sans fenêtre, non loin de la ludothèque, au multi-accueil.

Un épais matelas, un écheveau de fibre optique avec des lumières, des petites bougies factices, des boules qui changent de couleurs, des coussins moelleux, des bols tibétains, des bouteilles avec

des coquillages ou de l'huile à paillettes, autant d'objets, créateurs d'ambiances pour permettre à l'enfant, dès trois mois, d'avoir un lieu pour réguler ses émotions et faire des petites expériences : « Quand on sent l'enfant fatigué ou inquiet, l'assistante maternelle l'emmène ici, seul ou avec d'autres enfants, pour se sentir mieux ».

Et Betty Rabot d'ajouter : « Pour lui, c'est aussi un apprentissage de prendre du temps pour lui et de savoir écouter son corps ». L'espace qui est complété au fur et à mesure, en fonction des aides des mamans et mamies, pourra aussi proposer des parfums et de la musique : « On temporise toutes les émotions. On constate qu'il se passe des choses. L'enfant est apaisé. C'est un quart d'heure magique pour lui ».



Le multi-accueil dispose d'une pièce « Snoezelen » pour la détente de l'enfant, loin de la stimulation du groupe (Photo DEWH)

A l'école élémentaire Bouchesèche Solidaires des enfants malades

« Leucodystrophie, c'est un nom compliqué. Quand j'ai appris le nom de ma maladie, ma première réaction a... », telle était l'introduction du texte écrit cette année par Alice Zeniter, prix Goncourt des lycéens, pour être la dictée d'ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies.

Vincent Debes est venu, comme d'habitude, à l'école élémentaire Bouchesèche, rencontrer les différentes classes de CE2 aux CM2 et a dicté, avec la lenteur nécessaire à la bonne



Des enfants appliquées pour une dictée à l'objectif particulier (Photo DEWH)

compréhension, ces quelques phrases. Dans la salle figuraient des affiches comme celle titrée « A chacun ses héros ». La petite Léonie malade tenait le portrait de Zidane, le parrain de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie », Zidane tenait celui de Léonie. Une opération qui a pour but de sensibiliser les écoliers à cette maladie. Chaque semaine, en France, naissent entre trois et six enfants atteints de cette maladie génétique dégénérative qui détruit la myéline des nerfs.

A l'école maternelle du Ried Des animations épanouissantes

Le retour du temps de classe de quatre jours au lieu des quatre jours et demi a généré un crédit d'heures pour le personnel périscolaire. Au lieu de les supprimer, le maire a souhaité que ce temps soit consacré à la préparation des animations organisées par les équipes municipales.

A l'école maternelle du Ried, par exemple, ces responsables de l'animation ont proposé aux 24 enfants la décoration d'un castelet qu'elles ont fabriqué. Elles ont réalisé aussi des marionnettes : effigies d'un chien, d'une chouette, montées sur un batonnet. Les écoliers ont

collé des fleurs en plastique et tamponné la façade avec de la peinture pour réaliser un décor. Aux dames ensuite d'imaginer des histoires pour faire vivre ce théâtre de marionnettes.

Sur des étagères, d'autres réalisations étaient en train de sécher comme ces avions en pinces à linge ou ces soleils en pâtes. A l'école maternelle du Centre, le programme des animations comportait le jeu de pêche à la ligne, des bricolages pour fabriquer un escargot et un pingouin. A l'école élémentaire du Centre, Halloween a donné lieu à la création d'une chauve-souris.



A l'école maternelle du Ried, les enfants à la garderie ont décoré un castelet (Photo DEWH)



Virginie Bergeret a déroulé les six mètres de toile qui constituait son manuscrit (Photo DEWH)

A l'école élémentaire du Centre Un livre à déplier

Dans le cadre de « Schlick on Carnet », salon de l'illustrateur et du livre Jeunesse, les écoles de Hoenheim ont accueilli durant une journée deux professionnels : Virginie Bergeret et David Sala.

Virginie Bergeret a rencontré la classe de CP de Laurence Golinski à l'école élémentaire du Centre.

Cette illustratrice et plasticienne qui a fait ses études aux Beaux-Arts d'Angoulême et aux Arts décoratifs de Strasbourg a présenté son premier livre

accordéon « Là-bas, au loin », un livre qui « lui tient à cœur ». Elle a déroulé les six mètres de toile enduite qui constituaient le manuscrit. Un livre « qui a mis deux ans » à se créer dans sa tête.

La jeune femme qui a publié deux autres ouvrages a défini le rôle de l'éditeur et de l'imprimeur avant d'inviter son jeune auditoire à dessiner sur une grande bande de papier, en mettant en opposition le monde de la campagne et celui de la ville.

Raid Nature

Rivaliser et s'amuser

Pour la troisième fois, douze jeunes de Hoenheim ont participé au Raid Nature « Sport Aventure Passion », proposé fin octobre au centre de loisirs de la jeunesse de la Police nationale. Cette opération permet à des jeunes de 10 à 17 ans de rivaliser au fil d'une soixantaine d'épreuves sportives, avec des jeux collectifs, mais aussi individuels, afin de témoigner de leur sens de la coordination et de leurs talents de mémorisation. Les trois thèmes étaient la Coupe du monde, les super-héros et Koh Lanta. Ce raid a réuni au total 568 jeunes, répartis en équipes et par tranches d'âges.

Ces journées bien remplies ont eu lieu sur trois sites : l'espace sportif du Neuhof, la base de kayak à la Meinau et la plage du Baggersee.

Parmi les épreuves, il y a eu du golf façon football, des épreuves de canoë, de l'escalade, des combats de sumo, du

tir à l'arc, des parcours chronométrés... Une centaine de personnes (animateurs de l'association et des services jeunesse, des bénévoles...) ont assuré l'encadrement.

Une des trois équipes de Hoenheim s'est classée 6ème sur les 52.



Prochain rendez-vous : Tickets Loisirs du 11 au 22 février. Les demandes de pré-inscription sont à faire par mail à jeunesse-sports@ville-hoenheim.fr à partir du 10 janvier à 9 h jusqu'au 15 janvier. Les demandes seront prises en compte par ordre d'arrivée. Une confirmation d'inscription sera faite par retour de mail le 16 janvier. Le dossier d'inscription complet sera à déposer au service Jeunesse avant le 31 janvier. Des inscriptions complémentaires seront encore possible la veille de l'activité s'il reste des places. Au programme : futsal, crosse québécoise, stage raquettes...

Partage et découverte

La formule commence à prendre : la municipalité a lancé des « Sorties familles » pour donner envie aux parents de partager une sortie avec leurs enfants. Les enfants et adultes bénéficient gratuitement du transport, assuré par la ville qui finance pour moitié les billets d'entrée.

Pour d'autres sorties, le trans-

port en tram est à la charge des familles.

En octobre, ce sont trois familles dont cinq enfants qui ont assisté au spectacle « Casa de Tabua » au Diapason à Vendenheim.

Le groupe a pu applaudir le binôme comique espagnol qui dépeint la vie quotidienne par des sons et des gestes, sans aucune parole.



Enfants et parents ont assisté à un spectacle humoristique (Photo C.F.)

Sorties en famille

- 10 mars, horaire à venir, sortie au Planétarium à Strasbourg (5 € pour les + 14 ans, 3 € pour les - 14 ans + tickets CTS). Inscription avant le 15 février.
- 4 mai de 13h15 à 19 h Festival du cirque à Obernai « Pisteurs d'étoiles » (gratuit et repas tirés du sac). Inscription avant le 4 avril.
- 26 mai au parc de la Vogelau (détails du programme à venir) Fête de la Nature à la Vogelau. Entrée libre.
- 15 juin de 13 h à 21h30 à la salle du gymnase « Le Chêne », Ludik Fun Day, gratuit (pas d'inscription).
- 1er septembre de 9 h à 18 h Fête des Ménétriers à Ribeauvillé (repas tiré du sac). Inscription avant le 28 juin.

Sorties du mercredi pour les 9-17 ans

- 23 janvier Patinoire Iceberg
- 30 janvier atelier confitures et crêpes avec Doris Schott
- 27 février Vaisseau
- 6 mars ateliers scientifiques avec l'association « Les Petits Débrouillards »
- 20 mars atelier photo
- 27 mars visite du fort Rapp à Reichstett

Sorties culturelles

- 18 janvier à 20h30 à Pôle Sud danse « The Falling Stardust » d'Amala Dianor (4 € + deux tickets). Inscription avant le 14 décembre.
- 22 mars à 20 h au TJP GS de Strasbourg théâtre « Ma cuisine » de Sylvain Maurice (3,50 € + deux tickets). Inscription avant le 15 février.
- 30 avril à 20 h au Brassin à Schiltigheim théâtre « Le Roi des rats » avec la compagnie La Loba (3 € + deux tickets). Inscription avant le 15 mars.

Pour tout renseignement et inscription : service Jeunesse au 03 88 19 23 71.

Fête de Noël des seniors Moments de fête

Un dimanche gris à l'extérieur, mais bien ensoleillé à l'intérieur de la salle des fêtes, décorée par un grand sapin illuminé. Quelque 420 seniors de Hoenheim, de plus de 71 ans, sur les 435 inscrits, ont répondu à l'invitation de la municipalité pour une fête de Noël avant l'heure. Après l'apéritif musical offert par le duo Chrysalide qui a fait danser l'assemblée tout au long de l'après-midi,

le maire et son équipe municipale, les membres du conseil d'administration du CCAS et des bénévoles, tous vêtus en blanc et noir, ont servi aux longues tables les trois plats du menu : pâté en croûte au cœur de foie gras, rôti de veau à l'orange et dôme myrtille-framboise.

Un menu bien apprécié à voir les assiettes revenir vides ! Durant l'après-midi, en présence du député Bruno Studer, de la



L'orchestre a fait venir de nombreux couples sur scène (Photo M.F.)



A l'honneur : les doyens Marie-Jeanne Buchholtz et Joseph Criqui, entourés par Vincent Debes, Pierre Rendler, Bruno Studer, Jean Lutz et Claire-Lise Oltz-Meyer (Photo C.W.)

pasteur Claire-Lise Oltz-Meyer et du curé Pierre Rendler, Vincent Debes a mis à l'honneur les doyens : la pétillante Marie-Jeanne Buchholtz (94 ans) et Joseph Criqui (94 ans) qui sillonne la ville à bicyclette, ainsi que Heidi Hauss qui fêtait son 77ème anniversaire ce dimanche. Des roses de Noël ont été également offertes par tirage au sort à cinq dames et cinq hommes. Les élus apporteront à domicile les paniers garnis aux seniors de plus de 75 ans qui n'avaient

pas pu participer à cette fête, paniers qu'ils pourront aussi chercher en mairie, selon leurs disponibilités.

Les prochains Kaffeekraentzel : mercredi 2 janvier à la salle des fêtes, mardi 5 février au centre socioculturel, mercredi 6 mars à la salle des fêtes et mardi 2 avril au centre socio-culturel. Le véhicule social pourra emmener les personnes isolées. S'inscrire une semaine avant la date auprès du CCAS au 03 88 19 23 63.

Conseil des Aînés Action de solidarité

Le point le plus important à l'ordre du jour du dernier Conseil des Aînés a été l'organisation de la collecte de la Banque alimentaire. « C'est un acte de solidarité porté par votre Conseil », rappelait le maire en évoquant les trois points de collecte : le magasin Spar à côté de la mairie, le Lidl, route de Brumath, et le Super U, route de La Wantzenau. « Il faut être nombreux au Super U car l'entrée est grande », soulignait Alain Robuchon qui s'occupe de cette organisation. Aux aînés qui se sont succédés les 30 novembre et 1er décembre étaient prévus des renforts avec des scouts, des jeunes du lycée Mathis et d'autres bénévoles. Chaque année, la Banque alimentaire sollicite la générosité du public pour offrir des

denrées alimentaires qui sont ensuite distribuées par le biais d'associations et d'épiceries sociales. En deux jours, l'an dernier, 350 tonnes ont été ainsi réunies pour cette campagne



Comme au SPAR, à Lidl et à Super U, des bénévoles ont collecté des produits alimentaires non périssables (Photo DEWH)

« Aidez l'homme à se restaurer ». Au niveau du Bas-Rhin, c'est une mobilisation de 6 000 bénévoles qui endossent des gilets... orange. Autre investissement des Aînés : les perma-

nences à la mairie pour la distribution des colis de Noël aux seniors de plus de 75 ans.

Le maire a indiqué une piste de réflexion à avoir quant à la dématérialisation des demandes administratives. Il faudra voir en janvier les nouvelles obligations qui seront mentionnées dans la future loi de programmation des finances : « Ce sera un problème pour les retraités ».

Il a mis en garde son auditoire contre les fiches, avec les couleurs tricolores, mises dans les boîtes aux lettres, qui mentionnent, à côté de la mairie, de la police, du SAMU, des numéros de téléphone de dépanneur sanitaire, électrique... Les personnes ayant fait appel à ces professionnels, dans l'urgence, ont été arnaquées.

Dimanche 6 janvier

Tempo de marches



La Société de musique municipale a participé au grand projet initié par la Fédération de sociétés de musique d'Alsace « On va vous faire marcher ».

Le concert de la Nouvelle Année aura donc pour fil conducteur la marche, genre musical au rythme régulièrement cadencé, permettant de régler ou d'accompagner le déplacement d'un cortège lors d'une procession, d'un défilé ou d'une parade.

Chaque type de marche est associé à une activité sociale particulière, avec un caractère, un style et des usages spécifiques. Marc Hegenhauser a fait une sélection pour offrir une belle palette de rythmes.

Il y aura le volet historique avec la « Marche pour la cérémonie des Turcs » de Lully, le volet cérémonial avec « Pomp and Circumstance N° 1 » d'Edward Elgar, le volet traditionnel avec « Arsenal » de Jan Van der Roost, le volet syncopé avec « Golliwogg's cake Walk » de Claude Debussy, le volet parodique avec « Attention à la marche 2001 »

Le concert sera précédé par les vœux du maire et sera suivi du verre de l'amitié.

. dimanche 6 janvier Concert de la Nouvelle Année et cérémonie des vœux à 15 h à la salle des fêtes.

Entrée libre

Exposition artistique du 18 au 20 janvier

Formes voluptueuses

« Je suis un vrai Schilikois », déclare d'emblée Théo Stuttgarté qui exposera une partie de ses œuvres à la salle des fêtes en janvier. Et d'ajouter pour se définir : « Un bricoleur sculpteur ».

Cet ancien des Arts décoratifs de Strasbourg, diplômé en 1951, a aménagé un vaste atelier attenant à sa maison, à Schiltigheim. Sur un mur, il a mis une plaque « rue du Faubourg St-Antoine » en rappel à ce lieu de résidence d'artistes et d'artisans.

Il a fait de son atelier un univers chargé de patrimoine en intégrant des pièces de récupération : ici un poteau en chêne datant de 1785, là des encadrements de fenêtres sculptés pour en faire une bibliothèque.

Une ancienne affiche de Che Guevara apporte une pointe de rouge dans cette ambiance aux tonalités grises et brunes.

Sur les rebords de fenêtres s'alignent des dizaines de silhouettes de femmes nues aux formes voluptueuses, avec parfois un ventre rond prometteur

de vie.

« Je sais travailler toutes les matières », explique Théo Stuttgarté en dévoilant également des grands panneaux de bois avec des incrustations de marqueterie.

Il aime parfois détourner un objet simple comme un outil pour le transformer en œuvre d'art en greffant une sculpture. Enseignant en ébénisterie durant des années au lycée



Théo Stuttgarté a décoré une fontaine dans sa cour avec l'une de ses statues (Photo DEWH)



Couffignal, il travaille aussi bien le bronze, le bois, la résine.

« Je suis content de mon travail », assure l'artiste qui a réalisé les visages de Germain Muller, place Broglie, et celui de Marcel Rudloff, place de l'Université.

S'il peste parce qu'il n'a jamais reçu le Bretzel d'or, il prend parfois de la distance avec l'histoire : témoins ce mobile avec les portraits des élus de Schiltigheim ou cette tête de mort avec une coiffe alsacienne !

. vendredi 18 janvier de 16 à 18 h, samedi 19 et dimanche 20 janvier de 14 h à 18 h à la salle des fêtes.

Entrée libre.

8 février

Voyage musical

Fondé en 2015, le duo « Improvisations » est constitué par Leonard Kretz, saxophoniste, membre du groupe de jazz « Les Chapeaux Noirs » et de la « Fanfare de poche », et par Edith Barth-Le Rôle, percussionniste. Tous les deux diplômés de conservatoires nationaux, ils sont enseignants

dans des écoles de musique, à Schiltigheim pour Leonard Kretz et à Hoenheim, Bischheim et l'ARES à Strasbourg pour Edith Barth-Le Rôle. Le duo joue la spontanéité, l'originalité et la surprise. Edith Barth-Le Rôle intervient avec de nombreux instruments de percussions en peaux, métaux

et bois. Les deux musiciens naviguent entre Bach, Trenet, les folklores breton et arménien « pour inventer des lignes nouvelles et sensationnelles ».

. vendredi 8 février à 20h15 à la salle des fêtes. Entrée 10 € (5 € pour les moins de 16 ans).



9 mars

Diversité musicale

Le 4 novembre dernier, l'orchestre d'harmonie Caecilia 1880 Robertsau a rempli le Palais de la Musique et des Congrès lors de son grand concert annuel. Il viendra à Hoenheim pour enchanter le public de la même manière.

« C'est une vieille dame, mais elle est toujours d'actualité », commente André Hincker, son directeur depuis 1996. Ce natif de Bischheim qui a passé son enfance à Hoenheim et jouait de la clarinette dès ses 7 ans a été élevé dans la

musique. Ses grands-parents avaient un restaurant à Bischheim et organisaient des bals. Mais son père l'a poussé vers les études et il a été conservateur des médiathèques de Strasbourg et des médiathèques

communautaires. La passion de la musique ne l'a jamais quitté : « J'ai toujours souhaité défendre les orchestres à vent ».

La Caecilia se classe parmi les 35 meilleures formations de France. « Je suis en parfaite complicité avec les musiciens », ajoute André Hincker qui dirige une cinquantaine de musiciens, entre 16 et 86 ans. Une école de musique permet d'assurer le renouvellement.

Son objectif : proposer une musique pour tous, avec « de la musique populaire et légère ». Pour son concert à Hoenheim, il annonce « un cocktail explosif », avec beaucoup de diversité dans les mélodies.

. samedi 9 mars à 20h15 à la salle des fêtes. Entrée 10 € (5 € pour les moins de 16 ans).



6 avril

Folklore de Geudertheim

Avec sa création en 1836, la société de musique paysanne de Geudertheim est l'une des plus anciennes d'Alsace.

Lorsque le groupe folklorique s'est constitué, il avait un atout de poids : ses propres musiciens.

Membre de la Confédération nationale des groupes folkloriques français, cette trentaine de musiciens et cette quinzaine de danseurs proposeront un spectacle riche en sonorités et en couleurs, avec une palette de costumes reflétant les mé-



tiers, les religions et toute la richesse de notre patrimoine.

. samedi 6 avril à 20h15 à la salle des fêtes. Entrée 10 € (5 € pour les - de 16 ans).

30 mars

Le chocolat de A à Z

Les petits gourmands entre 6 et 10 ans auront l'occasion de mieux connaître le chocolat grâce à un atelier avec un spécialiste, professeur en pâtisserie, François Blanck. Après des explications sur les différents types de chocolat, leur origine et leur utilisation, les jeunes pourront faire fondre cette matière première si parfumée et la couler dans des petits moules pour obtenir divers sujets pour Pâques. Il sera évidemment possible de les déguster tout de suite et en ramener à la maison.

. samedi 30 mars au lycée Charles-de-Foucauld, uniquement sur inscription au service Culture (03 88 19 23 73). Participation 7 € (places limitées).



3 et 4 avril

Décorations pascales

Avec l'aide de Doris Schott, les deux ateliers proposés permettront la confection de décorations personnalisées pour Pâques.

De quoi égayer des tables de fête ou des entrées de porte. A réunir avec une touche artistique : des fleurs, des œufs, des lapins...

. mercredi 3 et jeudi 4 avril, de 14 h à 17 h, à la salle des fêtes. Participation 10 €. Inscription au service Culture au 03 88 19 23 73.



Les 16 et 17 février

Tout dans le poignet !



Le Baby-foot associatif, présidé par René Kurtz, proposera la 13ème édition de son tournoi international les samedi 16 et dimanche 17 février au Hall des Sports « Le Chêne ».

Comme chaque année, il y aura des compétitions féminines, masculines, vétérans (plus de 50 ans) et juniors (moins de 18 ans), en double le samedi et

en simple le dimanche.

La version Baby du football nécessite un bon coup de poignets et beaucoup de réactivité !

Lors de la saison 2018, l'association avait organisé pour la première fois un double mixte.

Ce sont deux Hoenheimois, Delphine Sandalinas et Loïc Weber qui ont remporté

l'épreuve. Face au succès, cette discipline sera reconduite en 2019. La retransmission des matches les plus importants se fera sur grand écran.

. Les 16 et 17 février, le samedi à partir de 12 h et le dimanche de 9 h, 1 rue du Stade.

Entrée libre. Pour tout renseignement: 03 88 81 36 69.

Avec le club carnavalesque du Bouc Bleu

Défilé le 17 mars

Le 11 novembre, à 11h11, la salle de la République à Schiltigheim a résonné des nombreux « Hop, hop, hop » et rythmes musicaux pour le lancement de la nouvelle saison carnavalesque du Bouc Bleu.

Entourée des membres du comité et du Conseil des Onze, la présidente Valérie Zinck a accueilli quatre jeunes pour étoffer ce Conseil.

Pour Gilles Boehli, Lucas Bonner, Thibault Perrin et Deborah Traut, ce n'est que la continuité d'une participation, Lucas signalant qu'il est au Bouc bleu « depuis sa naissance ».

Après les danses ensoleillées des Kolibri Ka-Dancé, Valérie Zinck a accueilli le couple

princier avec Morgane 1ère et Thibault 1er.

Les tours de piste des Sixties ont

encore fait monter l'ambiance avant la remise symbolique de la grosse clef pour ouvrir



Danielle Dambach, Vincent Debes et Danielle Diligent ont remis symboliquement la clef des trois cités (Photo DEWH)

les trois cités de Hoenheim, Bischheim et Schiltigheim à la horde des fous.

« Il faut faire les fous. Merci pour ce que vous apportez », déclarait Vincent Debes, aux côtés de Danielle Dambach, maire de Schiltigheim, et Danielle Diligent, conseillère départementale représentant Bischheim.

Le défilé carnavalesque aura lieu le dimanche 17 mars à 14h11, au départ de Hoenheim. Il sera précédé d'une soirée carnavalesque le 16 mars à 19h33 à l'école Exen (derrière la mairie de Schiltigheim).

Une première : le Bouc Bleu participera au carnaval de Nice, entre le 16 et le 28 février.

9ème édition de la Strasbourgeoise Martine et ses roses

« C'est émouvant », résume Martine Florent, conseillère communautaire, qui a organisé pour la troisième fois la participation d'un groupe de Hoenheim à la marche rose de la Strasbourgeoise.

La première année, c'est un groupe de 16 personnes, puis 33 et ce dimanche 7 octobre... 60 personnes qui habitent ou travaillent à Hoenheim !

Au départ, il y avait eu le souhait de deux conseillères municipales Marie-Anne Hickel et Véronique Arth de mobiliser davantage d'habitants de Hoenheim.

Cette marche s'insère dans « Octobre rose », une campagne de prévention et d'information au sujet du cancer du sein, un cancer qui touche statistiquement une femme sur huit.

Martine Florent a pris les rênes de l'opération localement : inscriptions, collecte des participations, récupération des tee-shirts roses. Elle a même eu l'idée de faire confectionner par Martine Schmidt de l'association « Les petits bonnets de l'espoir » des couvre-chefs en rose, avec des tee-shirts récu-

pérés.

Le groupe local, dont huit conseillères municipales, s'est rassemblé en grande partie à l'arrêt du Tram Hoenheim Gare pour rallier ensuite Strasbourg et effectuer les cinq kilomètres, en marchant ou en courant.

Pour cette édition, il y a eu 11 700 participants, dont 10 700 femmes.

Dans son groupe intitulé « Martine et ses roses », cinq dames étaient particulièrement

motivées, car atteintes d'un cancer. L'une d'elles, en rémission depuis 14 ans, a rencontré lors de la course la marraine Carmen Vetter qui se bat depuis six ans et l'a encouragée. « C'est une manière de donner espoir à toutes les femmes concernées par le cancer », avait déclaré cette marraine.

Quai des Bateliers, Krutenau, Finkwiller, dans le flux rose, Martine a retrouvé son groupe

grâce aux petits bonnets. A l'arrivée, dans le village d'accueil où des boissons les attendaient dans des gobelets roses, Martine a dessiné sur un panneau un grand cœur avec les signatures de son groupe. Et déjà, l'ancienne directrice d'école songe à l'amélioration de la participation, le 6 octobre 2019 : « Je prévois un grand panneau à tenir en hauteur pour que le groupe puisse rester ensemble ».



Pour cette 9ème édition, une partie des 60 participantes de Hoenheim s'est retrouvée au départ du tram Hoenheim Gare (Photo V.D.)

Avec Catherine Foucat Pour aider à tourner la page

En mai dernier, Catherine Foucat, assistante maternelle à Hoenheim au sein des Tatilous, a fondé une association intitulée « Tourner la page ». Une association qui porte bien son nom et qui est le fruit d'une douloureuse expérience.

Il y a quatre ans, suite à une mammographie de contrôle, un kyste suspect est révélé. « Tout s'est ensuite enchaîné », se souvient cette grande blonde, mère de quatre garçons déjà grands. « J'ai eu beaucoup de chance dans ma malchance », poursuit-elle en évoquant l'absence de chimio et de radiothérapies, mais une hormonothérapie qui se poursuit et qui induit des effets secondaires pénibles. Elle subit une double ablation des seins, puis une reconstruction.



« On ne le souhaite à personne », précise-t-elle en découvrant les douleurs post-opératoires, les nombreux non-dits, la menace d'une dépression, les non-remboursements de certains traitements... Autres effets corollaires : la désaffection des amis qui ont peur de parler de la maladie.

Catherine Foucat, épaulée par son mari, se bat comme les 54 000 femmes en France confrontées actuellement au cancer du sein. L'idée germe dans son esprit de constituer une association pour briser la solitude, aider d'autres femmes et « parler des choses intimes ». « Parce que la maladie n'est pas une fatalité, parce que la solitude n'est pas un remède », tels sont les deux mots d'ordre de son association. Catherine a commencé par une réunion mensuelle pour échanger, permettre la confrontation des peurs et évoquer sa propre expérience avec d'autres aides (acupuncture, cryothérapie, huiles essentielles...), mais aussi l'intervention d'une dermatologue pour dessiner l'aréole du sein. Elle met en

place, en fonction du groupe dont les âges vont de 34 à 72 ans, des activités sportives : marche nordique, Dragon Boat (promenade sur l'eau à la pagaie). Réunions et activités sont proposées le soir ou en week-ends. Elle a en projet un atelier bien-être « pour se faire chouchouter » et un atelier cuisine avec l'Institut du Sein à Rhena. Si « la vie n'est plus la même qu'avant, s'il y a cette épée de Damoclès en permanence », la présidente de « Tourner la page » veut aider d'autres femmes à mieux s'écouter, à penser un peu à soi et à prendre soin de soi ». Car il n'y a pas d'alternative pour elle : « On s'en sort ou l'on plonge ».

. 06 63 73 93 42,
tourner.lapage.br@laposte.net.

Josiane Arnold, officier dans l'Ordre national du Mérite Savoir provoquer la chance

Une soirée durant, le Super U a été transformé en salle des fêtes pour accueillir une belle cérémonie : Hélène Heimburger, présidente du Conseil européen des femmes, entreprises et commerce et de l'Union des femmes décorées de la Légion d'Honneur, a remis à Josiane Arnold, présidente de Josy SAS, les insignes d'Officier dans l'Ordre national du Mérite. C'est Delphine Wespiser, ancienne Miss France, qui tenait le coussinet avec la médaille au ruban bleu.

« Il y a une trentaine d'années une jeune dame est venue me voir pour postuler à un emploi dans un hypermarché », se souvenait Hervé Bitz, le premier employeur de Josiane Arnold qui avait démarré sa vie professionnelle par la gérance d'un bureau de tabac. Et de signaler : « J'ai détecté une personne hors norme ». Josiane passe du rayon des fruits et légumes à celui des fleurs : « Elle surpassait le chef de rayon et a eu une réussite immédiate ». C'était le prélude à une « carrière évolutive », retracée par Hélène Heimburger, depuis

ce bureau de tabac à Forbach, puis à Record, Leclerc et enfin à Super U, à Ingwiller, puis à Hoenheim où elle était directrice en 1985, puis PDG depuis 1995. Elle a évoqué « une ascension fulgurante » qui a fait des envieux.

Et d'énumérer ses nombreuses qualités : autorité, savoir-faire, relationnel, bonne connaissance du terrain et surtout une grande confiance en elle.

Un savoir-faire professionnel qui lui fait gravir les échelons dans d'autres instances : Chambre de Commerce et d'Industrie, conseil des prud'hommes, tribunal de commerce... et être à maintes fois distinguée dans le monde du commerce : Mercure et Lauriers d'Or, lauréate des autodidactes, Légion d'Honneur... Hélène Heimburger a pointé aussi « le parfait binôme » de Josiane

avec son époux Sylvain et la collaboration efficace avec Dany. Tout est fait pour le client, « pour lui donner envie d'acheter et de revenir ».

Vincent Debes a insisté sur la place capitale de ce commerce de proximité et son implication dans la vie associative. Grâce aux pains et aux salades offerts par ce Super U, les animaux du parc animalier de la Vogelau sont bien nourris. « Josiane est toujours à nos côtés. Je suis hyper content. Elle est la parfaite illustration d'une commerçante autrement ».

Thierry Boltz, au nom de Dominique Schelcher, président du Système U France, a rendu hommage à la récipiendaire. Très émue par ces témoignages d'amitié, Josiane Arnold a résumé sa philosophie de vie : le courage face à l'adversité et l'art de provoquer la chance « en créant des forces en marche à partir des relations humaines ».

La soirée a été prolongée par la venue de plusieurs artistes du Royal Palace de Kirrwiller, et la dégustation de nombreux produits et vins.



Josiane Arnold a reçu les insignes d'Officier dans l'Ordre national du Mérite (Photo C.H.)

Marché du Ried Des fromages raffinés



Le marché du Ried qui se tient le jeudi matin place Albert Schweitzer s'est étoffé depuis août d'un nouveau stand.

Pierre Steinmetz, fromager et affineur depuis douze ans, installé à Schirrhein, présente une belle palette de fromages. « J'ai commencé à zéro. Je fais dix marchés et mon épouse Laurence

trois », raconte ce commerçant affable qui donne le choix de quelque 155 fromages, avec notamment ceux de saison, et une quarantaine sur son stand, avec la lyre, cet outil particulier pour couper le fromage « sans le blesser ». Il a appris le métier durant six mois en visitant des ateliers de production en Auvergne, Savoie et Jura « pour savoir de quoi on parle et respecter les produits ».

Grand Murois ou fromage de vache en écorce de sapin, Brie à la truffe ou spécialité de l'abbaye de Tamié, les gastronomes ont de quoi hésiter ! Pierre Steinmetz et sa fromagerie mobile ont été sélectionnés en 2015 dans le guide Gault & Millau.

NOUVEAU A HOENHEIM

LAVERIE LIBRE SERVICE



www.valiwash.fr

Lave-linge et séchoirs grande capacité

MOYENS DE PAIEMENT : Pièces de 0,10 € à 2 €
Billets de 5 €, 10 € et 20 € et **CB sans contact**

Pour votre sécurité locaux sous vidéosurveillance

OUVERT 7/7 JOURS DE 7 H A 20 H

**11, place du Docteur Albert Schweitzer
67800 HOENHEIM**

En face de l'arrêt TRAM "le Ried" et l'école Bouchesèche

En marge des élections européennes

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Pour pouvoir voter, il faut obligatoirement être inscrit sur des listes électorales. L'année 2019 sera marquée par l'entrée en vigueur de la réforme de l'inscription sur liste électorale.

L'objectif de ce changement : faciliter la participation à la vie électorale. A l'avenir (à partir du 2 janvier 2020), les électeurs pourront demander à s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin.

A titre transitoire, en vue des élections européennes, les inscriptions seront possibles jusqu'au 31 mars 2019. Une permanence du service Elections sera donc assurée le samedi 30 mars 2019 de 10 h à 12 h.

La réforme de la gestion des listes électorales crée notamment le Répertoire Electoral Unique (le REU) dont l'initialisation a pour conséquence une refonte des listes électorales et donc l'envoi d'une nouvelle carte électorale à chaque électeur, début avril. L'Etat se modernise. Il souhaite généraliser la dématérialisation des demandes d'inscription et rendre accessible à chacun la consultation de sa situation personnelle vis-à-vis du REU.

Rappel : il est possible également de s'inscrire par voie dématérialisée sur www.service-public.fr



Adresses des bureaux de vote :

Quartier Centre :

bureau de vote n° 1
bureau de vote n° 2

Mairie - 28 rue de la République
Hall école maternelle du Centre -
3 rue de l'Ecole
Ecole élémentaire du Centre -
18 rue des Vosges

Quartier Ouest :

bureau de vote n° 4

Quartier Ouest - 2 rue Anatole France

Quartiers du Ried et de la Grossmatt :

bureau de vote n° 5

Groupe Scolaire Bouchesèche -
5 rue du Wangenbourg

bureau de vote n° 6

Groupe Scolaire Bouchesèche -
5 rue du Wangenbourg

bureau de vote n° 7

Groupe Scolaire Bouchesèche II -
rue du Waldeck

bureau de vote n° 8

Groupe Scolaire Bouchesèche II -
rue du Waldeck

Quartier Champfleury :

bureau de vote n° 9

Multi-Accueil « Les Champs Fleuris »
97 rue de la Loire.

Appel à candidature :

Comme électeur à Hoenheim, vous pouvez participer à la tenue d'un bureau de vote. Etre assesseur, c'est prendre part à la vie démocratique du pays et de votre commune. La Ville recherche des bénévoles, inscrits sur les listes électorales, pour être assesseur le jour du vote, le 26 mai. Pour tout renseignement : 03 88 19 23 60.

Jeunes de 16 ans

Pensez au recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à cette JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours comme les CAP, baccalauréat, permis de conduire... Ce recensement permet l'inscription

automatique sur les listes électorales à 18 ans. La démarche à suivre : créer son compte sur www.service-public.fr, cliquer sur « papiers-citoyenneté », puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis se laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives à numériser sont : la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), copie du livret de famille.

Du 17 janvier au 23 février

Recensement

Chaque année, 8 % de la population des communes de plus de 10 000 habitants sont recensés. Ce recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Les personnes tirées au sort sont sollicitées entre le 17 janvier et le 23 février par un agent recenseur, recruté par la mairie, qui se présentera au domicile. Il remettra des identifiants pour se faire re-

censer en ligne ou un questionnaire papier à récupérer par la suite. Pour le recensement en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr. En 2018, plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne. Ce recensement est gratuit.

Pour tout renseignement : 03 88 19 23 60.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 23 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Fête des Lumières Des lucioles et des chants



Lampions colorés pour des lumières dans la nuit (Photo C.W)

Collectif Ried Actions Faire éclore des sourires

Neuf jeunes du Collectif Ried Actions, au sein du centre socioculturel, ont effectué un voyage humanitaire du 12 au 19 octobre en Tunisie. L'idée avait germé il y a trois ans lors de la distribution de repas aux SDF à Strasbourg. « Un voyage aussi exceptionnel et fantastique qu'éprouvant et enrichissant », raconte Cyril Benabdallah, conseiller municipal, qui accompagnait l'équipe. Les jeunes ont financé leurs billets d'avion et leur hébergement.

Grâce à l'appel à dons, ils ont pu mener trois actions : équiper une salle de réadaptation fonctionnelle dans un centre d'enfants handicapés à Mahres,

offrir un sèche-linge, du matériel médical et des vêtements d'hiver dans un orphelinat à Tunis et faire livrer des jeux éducatifs et un toboggan dans un centre pour enfants

handicapés à Hammamet. Tous ces équipements ont été achetés sur place pour éviter des frais de transport. De belles rencontres, mais aussi des moments d'émotions pour les



Lors de l'arrêt au centre d'accueil de Mahres (Document remis)

chorale improvisée des enfants et des adultes. « Cette Fête des Lumières est un symbole », rappelait Vincent Debes en expliquant que l'illumination de la ville ne se fait qu'à partir du premier dimanche de l'Avent. « Mon beau sapin », « White Christmas », « Douce nuit », les voix ont suivi les rythmes simples, avec les textes distribués pour mieux participer.

Les lampions ont brillé, les yeux des enfants, parfois impressionnés, ont pétillé dans la nuit tranquille. Puis le public a profité du buffet avec ses broches, ses chocolats, ses pâtes de fruits, les chocolat et vin chauds. Une belle mise en ambiance pour les Noël à la maison.

Hoenheimois, notamment dans l'orphelinat où ils ont eu écho d'histoires très tristes.

« Ce n'est pas le premier projet de solidarité, mais c'est le premier à l'étranger. Cela renforce l'image du centre et montre que l'on peut faire confiance à ces jeunes », commente Farid Laggoune, directeur du centre socioculturel. Pour remercier les donateurs et présenter l'opération avec des photos, un « Repas du monde » sera organisé le 22 mars à 19 h à la salle des fêtes.

. Pour tout renseignement et inscription: centre socioculturel du Ried au 03 88 33 50 42.

Rue Anatole France Ambiance de Noël



Un peu d'huile de coude pour parachever le nouveau décor

« C'est génial », commentait un habitant du quartier Ouest en découvrant le nouveau décor de Noël qui a remplacé le vilain espace dépotoir en paysage féérique.

Un samedi matin, Vincent Debes, Jean-Claude Heitmann et Claude Hokes ont donné les derniers coups de pelle, après les services techniques, pour peaufiner l'ensemble avec les sapins, les boules décorées par

l'adjoint aux finances et les maisonnettes réalisées par les agents municipaux, le tout sur un parterre de copeaux.

Pour l'an prochain, le maire souhaite que les enfants du quartier participent à la décoration du sapin.

Comme la végétation restera en place, toutes les possibilités d'améliorer ce petit coin seront à envisager et à décliner selon les saisons.



Des boules d'anciens lampadaires recyclées et peintes par Claude Hokes (photo C.H.)

Les 9 et 10 février

Préparer le grand jour

L'association locale « Passion Mustang 67 » organise la 3ème édition de son Salon du mariage les 9 et 10 février. La famille Olland avec Alain et Claudine, et leurs deux enfants Julien et Laure sont aux manettes. Amoureux des grosses cylindrées américaines et notamment celle du film « Bullit », Alain Olland avait fondé en 2015 cette association qui loue des Mustang pour les mariages. Il a actuellement deux véhicules à disposition.

Mais ce n'est pas tout pour organiser un mariage et le couple a à cœur de proposer une manifestation où les futurs mariés trouveront une belle palette d'une trentaine de fournisseurs : styliste en robe, costumes d'hommes, fleuriste,

traiteur, créateur de nœuds papillon, bonbons à l'ancienne...

Aux stands s'ajouteront des animations variées.

« Nous essayons d'équilibrer

entre exposants et animations », précise Claudine. Et d'énumérer un show avec Mathieu Elvis, une chanteuse avec un programme de variétés fran-

çaises, un magicien, des défilés de robes, des démonstrations de danses de salon.

Un salon qui représente une importante organisation en amont pour la préparation et la tenue de ces deux jours : « Nous avons une équipe d'une quinzaine de bénévoles qui viennent nous aider. C'est une dimension sympathique et cela donne un salon convivial et familial. On reste cool », poursuit Alain. Une restauration avec une petite carte sera proposée.



Les robes seront à l'honneur avec un défilé (Document remis)

. Salon du mariage, le samedi 9 février de 14 h à 18 h et le dimanche 10 février de 10 h à 18 h à la salle des fêtes. Entrée 2 €. Contact : hoenheim.salon.mariage@gmail.com.



24 Rue de la République

67800 HOENHEIM

Tel : 03 88 81 59 95

Parking 15 places

Votre commerce alimentaire de proximité vous propose :

- Fruits et légumes de saison
- Charcuterie et Fromage de nos régions
- Pains et viennoiseries cuits sur place toute la journée
- Des produits biologiques, sans gluten
- Service Relais Colis
- Livraison à domicile (voir conditions en magasin)



Ouvert du lundi au Samedi

8h à 13h / 14h30 à 19h30

Dimanche et jours fériés

9h à 12h30

ANNIVERSAIRE

Noces de diamant

Marie-Madeleine et Jean-Paul Schuh

Marie-Madeleine et Jean-Paul Schuh ont fêté leurs noces de diamant le 20 octobre. Marie-Madeleine, née Miranda le 21 mars 1940 à Tassin en Algérie, a épousé Jean-Paul Schuh, né le 8 mai 1934 à Strasbourg. Ils sont devenus parents de deux enfants et sont actuellement grands-parents de cinq petits-enfants. Marie-Madeleine était mère au foyer, ce qui a permis à son mari de mener sa carrière professionnelle chez Siemens et à l'Electricité de Strasbourg et surtout de s'investir dans la vie politique de Hoenheim où le couple est venu s'installer en 1966.



Il est entré au conseil municipal sous le maire André Debes, puis a été adjoint à la culture sous Henri Waldert.

Il a été à l'origine de manifestations qui perdurent comme le défilé du 13 juillet des Sans-Culottes ou l'exposition Art et Artisanat et la création d'associations comme le Petit Clou ou le Groupe folklorique. Entre voyages et montage de vidéos, jardin et bricolage, le couple est bien occupé.

Fête des médaillés sportifs

Petites et grandes performances

Le parrain de la cérémonie des médaillés sportifs était cette année Philippe Haenel, joueur d'échecs passionné depuis une trentaine d'années. Il est notamment membre du club FFCI Hoenheim. Il a créé une section à la Maison Oberkirch où il réside. Vincent Debes, après avoir évoqué les valeurs sportives, a distribué avec ses adjoints 160 médailles. Différentes personnes ont été mises à l'honneur : Marie-Claire d'Eurveillier, Bruno Wolf, Alex Gmehlin, Sylvie Fritsch, Patricia Frey, Francine et Maurice Gadaleta. Vivien Gross est le nouveau président du hand, Ignace Drouchon du basket. Claude Boehler, Alain Enghardt et Elie Jaegeer, membres de la Gymnastique Liberté Bischheim-Hoenheim, ont fait des démonstrations spectaculaires de gymnastique acrobatique.



Philippe Haenel, le parrain, entouré des membres du club d'échecs



Le Tennis-Club



Le club de Handball



S.R. Football



Société de gymnastique Liberté



Le Baby-foot



Société de gymnastique Saint-Joseph (Photos C.W.)



Chat alors !

« Un chat ne s'éduque pas, il s'apprivoise. On vit avec lui, à ses côtés : au début, il vit chez nous, puis on peut presque dire que c'est nous qui vivons chez lui ! », annonce le Dr Denis Bilger en évoquant ce sujet, « l'idéal est de vivre ensemble : comme en colocation ».

Comme pour le chiot, pour le chaton, « il ne faut pas louer le coche et être sérieux lors des premières semaines de sa vie ». Chaque petite boule de poils, si adorable, a déjà son caractère de félin en fonction de ses premières conditions de vie. Il s'agit d'apprivoiser l'animal, né à l'extérieur, notamment s'il n'a pas eu beaucoup (ou trop) de stimuli et conserve sa méfiance. Sa socialisation est réellement dépendante de la maman, de ses débuts de vie en famille ou en extérieur, voire semi-sauvage. Dans ce cas, la cohabitation en famille peut être difficile, même impossible.

Si le chaton fait partie d'une portée importante, il aura aussi un degré de sociabilité en fonction de sa mère. S'il est séparé précocement de sa mère, il peut reporter son affection sur la personne qui s'occupe de lui. Si l'adoption se fait après neuf semaines, son autonomie est acquise. La vaccination est impérative à cet âge pour le protéger. Légalement, l'identification par puce électronique est obligatoire lors du transfert de propriétaire, que ce soit à titre gracieux ou onéreux.

Le chaton est naturellement propre et comprend rapidement l'utilisation de la litière (enfouissement des selles). Il est conseillé d'utiliser la même que l'éleveur. Il faut le familiariser avec les bruits domestiques. Comme c'est déjà un (petit) prédateur, il est important de le laisser jouer et de jouer avec lui, tous les jours et à plusieurs reprises. S'il vous griffe en jouant, il ne faut pas taper, mais cesser le jeu : ne pas « rentrer dans son jeu ». Il faut l'ignorer pour qu'il comprenne votre indifférence à la griffure ou la morsure : ces gestes « ne vous intéressent pas », il va donc arrêter de les faire.

Votre petit compagnon apprécie un poste d'observation comme une chaise devant la fenêtre pour voir les passants et les oiseaux.

Le chat domestique est un animal indépendant qui s'organise dans son environnement par un système de marquage odorant, les phéromones faciales qu'il dépose en se frottant contre les personnes et les objets. Il est lié à son domaine de vie et n'apprécie pas d'en changer, ni de le partager. Mais il est capable aussi de développer des compétences sociales vis-à-vis des humains comme des autres chats.

Il occupe beaucoup de son temps à son toilettage pour entretenir son pelage. Une absence de toilettage peut marquer un traumatisme, un excès une anxiété. La meilleure façon d'éduquer est le renforcement positif, c'est-à-dire une récompense pour fixer la réponse comportementale.

« Ce qui plaît aux gens, c'est l'indépendance du chat. En fait, c'est à eux de s'adapter au chat qui est un joueur et un dormeur », ajoute encore le vétérinaire.

Mais avant de faire l'acquisition d'un animal, il faut être conscient du coût de sa vie : nourriture, litière, soins... Le chat, c'est environ 400 € par an, le chien entre 500 et 1 500 € selon sa taille.

SUPER U

Hoenheim

Des services
pour vous simplifier
le quotidien.



Mais aussi :

PRESSE

PRESSING

FLEURISTE

SANDWICHERIE

BAR / CAFÉTÉRIA

BOULANGERIE

Ouverture dès 6h30 le matin

HORAIRES

Du Lundi au Samedi

de 8h00 à 20h00

STATION ESSENCE 24/24

STATION DE LAVAGE AUTO

13 route de la Wantzenau

67800 HOENHEIM

Tel. : 03 88 33 44 88

PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE



www.superu-hoenheim.fr

S.A. JOSY

13 route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM

Fax : 03 88 83 25 47

A vos agendas

Dons du sang

L'association pour le don du sang bénévole organisera ses prochaines collectes de 17 h à 20 h : au centre socioculturel les mardis 12 février, 14 mai, 3 septembre et 12 novembre, à la salle des fêtes les jeudis 7 mars, 13 juin, 10 octobre et 19 décembre.

Copropriété : l'obligation d'être immatriculée

Chaque copropriété a l'obligation de s'immatriculer au registre national des copropriétés, au plus tard ce 31 décembre, s'il y a moins de cinquante lots. Dans la plupart des cas, c'est le syndic, bénévole ou professionnel, qui effectue cette démarche. La personne chargée de cette immatriculation doit créer son compte personnel et répondre aux différentes questions sur les coordonnées, mais aussi la situation financière, le type de chauffage... La démarche se conclut par l'attribution d'un numéro d'immatriculation qui devra être mentionné lors de la vente d'un lot. L'absence de cette immatriculation peut entraîner des sanctions.

Pour tout renseignement : Chambre syndicale des propriétaires, 42 rue de la 1ère Armée au 03 88 24 24 99, accueil@cspi67.com, site www.cspi67.com.

Verglas ou neige

En cas de chutes de neige, les habitants, propriétaires ou locataires, ont l'obligation de déblayer ou de faire déblayer le trottoir devant chez eux, en laissant libres les bouches d'incendie et les regards d'écoulement des eaux. Dans un bâtiment collectif, le règlement de l'immeuble ou de la copropriété doit préciser l'organisation du déblaiement.

En cas de verglas, il faut épandre du sel ou du sable et en prévoir les stocks à l'avance, ainsi que les pelles. En cas de chute d'un piéton, la responsabilité est engagée.

Libres propos

Hoenheim pour Tous

Hoenheim : la sécurité pour tous. Pour vous !

Le groupe des élus « Hoenheim pour Tous » est plus que jamais à votre écoute. Nous interpellons la Mairie sur les sujets qui vous touchent : Sécurité routière : Vous nous avez interrogés sur la vitesse des véhicules au Ried et le stationnement « rue du Stade ». La Mairie suivra ce dossier de près.

Trafic de drogue : Vous avez évoqué des trafics autour du terminus Tram. Nous attendons les réponses des autorités que nous avons interrogées par courrier.

Pollution : Sensibilisés sur les dépôts d'ordures sauvages, nous organisons leur nettoyage et sensibilisons les élus locaux

A Hoenheim, notre engagement est naturellement d'agir dossier après dossier. N'hésitez pas à nous contacter

Parce que notre priorité, c'est votre quotidien, nous faisons de la politique autrement

Bonnes fêtes de Noël à vous ! E Glectliches Nejes !

Stéphane Bourhis - Dominique Pignatelli, conseillers municipaux

Facebook : Hoenheim pour tous

Hoenheim Pour Tous - Stéphane Bourhis - BP 3 - 67801 HOENHEIM Cedex

Hoenheim plurielle

Fin de mois trop difficile pour les concitoyens

La révolte gronde cet automne dans l'hexagone, le ras le bol général apparaît maintenant à tous au grand jour.

Alors pour paraphraser un ami insulaire, je rappellerai tout simplement à ceux qui nous entourent, nous gouvernement, ceux qui sont solidaires des décisions gouvernementales que l'« on ne fait pas une société contre les autres mais avec les autres. On ne gouverne pas contre l'opposition mais pour l'intérêt général. On ne construit pas un pays contre les autres mais pour tout le monde » et on évite le mépris si l'on cherche honnêtement à réconcilier et construire ensemble.

Seul point positif dans ce marasme : le drapeau Alsacien a flotté quelques heures sur la cathédrale en ce mois de novembre, l'espoir reste permis !

Dans l'attente d'un retour à une vraie région Alsace, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Vincent Darroman Conseiller Municipal Pour me joindre : écrire à la mairie ou Facebook"

Opération « Pétards »

Les autorités mènent chaque année une campagne de prévention contre les risques liés aux pétards et aux feux d'artifice : brûlures, doigts arrachés... L'importation de gros pétards et de fusées sera réprimée à la frontière franco-allemande, avec confiscation des produits dangereux.

Oh punaise !

Les premières punaises de lit ont été identifiées à Hoenheim. C'est une nuisance de plus en plus fréquente qui doit être gérée le plus rapidement possible. Dans un premier temps, il est possible d'y remédier soi-même, sinon il faut faire appel à un professionnel. C'est un insecte de la taille d'un pépin de pomme qui se nourrit exclusivement de sang. Les symptômes de sa présence : des piqûres sur le corps et parfois une allergie. Les punaises sont véhiculées involontairement lors d'un déplacement par rapport à d'autres lieux d'hébergement : bagages, objets de récupération et fripes. Elles peuvent se cacher partout : literie, papiers peints, parquets... Les éliminer : nettoyage à sec avec une brosse et aspirateur (nettoyer aussi le tuyau), puis jeter le sac fermé hermétiquement pour éviter d'autres contaminations, laver le linge à 60 ° minimum, congélateur (72 heures à - 18°) ou nettoyage vapeur à 120 °. Le logement devra être désinsectisé par un professionnel avec des traitements chimiques.

. Pour tout renseignement : Service Hygiène et Santé Environnementale de la Ville de Strasbourg : 03 68 98 50 00 poste 81508 (hygieneetsante@strasbourg.eu).

Festival Dansez voir

L'association Vue (d') Ensemble organisera son festival « Dansez voir » le 23 mars à la salle des fêtes. Objectif : sensibiliser le grand public au handicap visuel. Les stages auront lieu à partir de 10 h, puis soirée dansante et cocktail. Prochain projet : une expédition dans l'Himalaya après le Défi Baïkal.

Renseignements : vuedensemble.contact@gmail.com

Agir ensemble pour Hoenheim

Tout au long de l'année, autour du maire, une équipe d'infatigables sherpas est allée à la rencontre des habitants des quartiers. Ce sont des moments privilégiés qui permettent aux Hoenheimois et Hoenheimaises de s'impliquer directement dans la vie locale, de s'exprimer et d'interroger les élus sur le quotidien et les projets en cours ou à venir dans leur quartier et dans leur ville. Ces réunions constituent une interface active et fort utile tout au long du mandat entre les habitants et la municipalité. Notre groupe est très attaché à ces rencontres que l'on définit quelquefois pompeusement de démocratie participative.

En rééditant avec constance et périodiquement ces contacts, les élus et les habitants ont permis de développer une approche de la relation élus - citoyens sur la base d'une logique d'écoute, de proximité et de concertation. Ils permettent de valoriser les réflexions des habitants qui peuvent exprimer leurs problèmes, leurs envies, leurs besoins, voire d'élaborer d'éventuels projets susceptibles de profiter à tous.

Ces projets d'intérêt collectif sont souvent supplantés par des interrogations liées à la vie quotidienne qui constituent des ferments de mécontentement. Chacun aura deviné qu'il s'agit des thèmes récurrents liés au non-respect de la vitesse des véhicules, du problème de stationnement, des nuisances sonores générées par les habitants eux-mêmes ou des éléments extérieurs, tels le passage des trains, les activités artisanales ou industrielles, les fins de soirée de la Ballastière et son cortège d'apprentis musiciens et chanteurs ou encore les inévitables remarques concernant les crottes de chien.

La majorité de ces propos sont des soucis du quotidien, répétitifs, parasites de la sérénité, en un mot des incivilités qui nous empoisonnent. Si la municipalité a des devoirs, en premier chef de faire respecter la loi, est-il illégitime ou saugrenu de demander à tout à chacun de faire un geste pour le bien-être de la collectivité, pour la quiétude de son voisin ? Nous avons le choix, à notre manière, de participer à la vie de la cité, d'y jouer un rôle ou non. Même si certaines opérations touchent relativement peu d'habitants, elles sont importantes : ces habitants deviennent des relais pour les autres usagers de notre ville. Chacun peut être reconnu comme acteur à part entière de la vie de la collectivité. Notre participation permet de prendre conscience des diverses opinions en présence, de leur pertinence et de la nécessité de faire des compromis, ainsi que des contraintes techniques et administratives et des coûts engendrés.

C'est un sacré challenge que celui de diriger une ville et de contenter tout le monde ! Quel maire, quelle équipe municipale n'ont pas la volonté et l'envie que le quotidien de ses habitants ne s'améliore de jour en jour. En cette période de fêtes, le cadeau de l'équipe municipale, c'est de rendre meilleur votre quotidien, sans oublier notre prochain.

Soyons raisonnables : demandons le possible ! Bonnes fêtes à tous.

Claude HOKES, Adjoint chargé des finances et de la vie économique. Pour tout contact: finances@ville-hoenheim.fr

La photo du trimestre

Opération « Un arbre, une vie » Plantation d'un quetschier

Dans le cadre de l'opération « Une vie, un arbre ; un arbre, une vie », un nouvel arbre fruitier a été planté à côté du multi-accueil « Les Champs Fleuris » début novembre. Un quetschier pour marquer les naissances de :

Matthias Buermann (né le 8 novembre 2017), Timéo Schoch (25 février 2018), Dy-Ann Petit Frère (6 mars 2018), Lilas Marref (7 mars 2018), Souleyman Najjar (28 mars 2018), Théo Doli (3 avril 2018), Héloïse Chassard-Rosio (17 avril 2018), Valentine Gainé (25 avril 2018), Hugo Wagner (22 août 2018) et Camille Fiegenschuh (31 août 2018).



Naissances

Juillet 2018

6. Jade JUNG
7. Anna GENKINE
10. Beyza-Nur KARALAR
12. Dramane, Victor TRAORE
12. Eva, Léontine, Laurence KRIESS
15. Maryam, Kheira, Monique DENIS
21. Jân, Elif-Sultan DEMIR
31. Rozenn-Hope, Giulietta, Mercy MA'A OLE

Août 2018

1. Liam KRAEMER
2. Norane JABRI
4. Mila KILINC
5. Lina, Neyla JOSEPHINE
7. Malone, Batiana, Mbaku DIAKITE
8. Alizée, Nathalie, Joëlle TULOUP
9. Louise, Thérèse, Marie NAM
9. Louisa, Lilly PUGLIANO
21. Nlyo, Basien, Kahil LJATIFI
22. Hugo, Mathéo WAGNER
23. Josias, Théo, Sethos MEYA
27. Eda DILEK
31. Camille FIEGENSCHUH

Septembre 2018

1. Siam ROUHIER
9. Léna, Mahery GAUTIER
10. Eliott, Pascal INNS STRUB
12. Michid BAYASGALAN
17. Elias HYVERT KRUG
23. Mathilde, Louise ROESCH KNAUER
27. Kiana ONEPENG
29. Luka, Régis, André NICOLAS

Mariages

Le 7 juillet 2018 :

Billal, Saddek KEHILI
et Sarah BENMALEK

Le 21 juillet 2018 :

Franck PUGLIANO
et Olivia ZIMMERMANN

Le 21 juillet 2018 :

Franck PUGLIANO
et Olivia ZIMMERMANN
Loïc FOX
et Pauline, Charlotte DIEBOLD

Le 18 août 2018 :

Christopher, Thierry WALTER
et Coralie WAGNER

Le 25 août 2018 :

David, Alain KOSMALA
et Chantal, Cathy KNAUB

Le 1er septembre 2018 :

Vianney, Jean KIEFFER
et Laura, Maeva KOHSER

Le 8 septembre 2018 :

Jérôme, Denis LUTZ
et Stéphanie, Elisabeth
RODRIGUES DE MIRANDA
Nicolas, Jean-Marc SCHMITT
et Audrey, Elise VOGEL
Frédéric, Alexandre, Christian
GOETZ
et Delphine, Eliane, Marie
SIMONNET

Le 15 septembre 2018 :

Didier OBERLE
et Martine PERRIN

Le 22 septembre 2018 :

Said MAÂKOUL
et Bouchra SMOUNI
Eric FISCHER
et Nadine LEHMANN
Bertrand, Philippe, Joël MAHE
et Noémie, Christelle, Clélia
FROC

Décès

Paul, Joseph FREUNDLICH,
96 ans, le 10 juillet 2018
Marthe, Jeanne HOFFMANN,
77 ans, le 10 juillet 2018
Juliette, Marie-José DEHNER,
64 ans, le 14 juillet 2018
Lucienne, Jacqueline RIETH née
GYSS, 90 ans, le 17 juillet 2018
Christian, Félix, Charles, Marcel
LAGUILLIEZ, 85 ans, le 18 juillet
2018

Monique, Marguerite REUTHER
née RAUGEL, 87 ans, le
25 juillet 2018

Dimitri, Roger SIMON, 40 ans, le

Dimitri, Roger SIMON, 40 ans, le
25 juillet 2018

Claude, Paul CARDEY, 84 ans, le
30 juillet 2018

Günther MULLER, 80 ans, le
2 août 2018

Nathalie WENNHACK née
BOTTEMER, 47 ans, le 4 août
2018

Martin, Charles, Joseph METZ,
81 ans, le 10 août 2018

Michèle FRITSCH née BRUMM,
66 ans, le 12 août 2018

Marcel VEIDT, 85 ans, le 16 août
2018

Feruzzio PONTON, 88 ans, le
17 août 2018

Claudie GALLOIS, 68 ans, le
17 août 2018

Jacques SCHMITT, 73 ans, le
21 août 2018

Jacqueline, Mathilde
HOFFMANN née KOESSLER,
86 ans, le 22 août 2018

Isabelle, Eugénie LAURAN,
54 ans, le 22 août 2018

Christian, Emile SCHULER,
57 ans, le 27 août 2018

Manon, Pauline SCHWEYER,
24 ans, le 28 août 2018

Marie, Christine SCHROEDER
née KAMINSKI, 62 ans, le
28 août 2018

Albertine DARMOISE née
HEINKELE, 95 ans, le
4 septembre 2018

Marie, Madeleine, Marthe
OSTERMANN née ECK, 96 ans, le
5 septembre 2018

Max, Pierre DE BEAUNAY, 86 ans,
le 5 septembre 2018

Marcel GUNTHER, 88 ans, le
9 septembre 2018

Richard OLIVIER, 75 ans, le
23 septembre 2018

Jeanne, Léontine VALLIN née
JACQUINOT, 92 ans, le 25 sep-
tembre 2018

Cécile, Reine ZAHN née KLEIN,
69 ans, le 26 septembre 2018

Jean-Pierre, Gaston,
Michel LEMOINE, 57 ans, le
28 septembre 2018

Nécrologies

. Joseph Neiner, anciennement
responsable de la société des
Pneus Neiner et ancien vice-
président du conseil d'ad-
ministration de la caisse du
Crédit Mutuel de Hoenheim,
est décédé le 31 octobre à
Strasbourg à l'âge de 77 ans.

. Marthe Mattern, née Voltz,
est décédée le 21 novembre
à 83 ans. Elle était l'épouse
de l'ancien adjoint au maire
René Charles Mattern.

Distinction

Driss Ayachour à l'honneur



Jean-Luc Marx, préfet de la
Région Grand Est, a remis
l'insigne de Chevalier de l'Ordre
national du mérite à Driss
Ayachour, Hoenheimois. Ce natif
du Maroc, nationalisé Français
en 1994, docteur et enseignant
en électronique, s'est investi
auprès des jeunes défavorisés
de la Meinau et a été « un
interlocuteur précieux » pour
l'Etat face à la communauté
musulmane en prônant les
valeurs républicaines comme
président de la Grande Mosquée
et membre du Conseil français
du culte musulman.

SARL GRAFF

27 rue du Lion - 67800 Hoenheim

Monuments Funéraires - Marbrerie
Tous travaux de cimetière

06 83 53 05 40

sarl.graff@gmail.com



Inscriptions vide-greniers

La municipalité se réserve le droit d'annuler toute manifestation en fonction des impératifs sécuritaires du Préfet, d'intempéries ou de cas de force majeure. Seuls les droits de place seront restitués.

Bulletins d'inscription à retourner à : Mairie de Hoenheim - Service Animation Culture Protocole - 28 rue de la République - 67800 HOENHEIM - Tél : 03.88.19.23.73 - Courriel : manifestations@ville-hoenheim.fr

VIDE-GRENIER Hoenheim Ouest - Rue Anatole-France - 28/04/2019

NOM -Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Carte d'identité n° : Délivrée le :
Par :
Les renseignements ci-dessus sont indispensables pour que la réservation soit prise en compte. Joindre impérativement une copie recto-verso de la carte nationale d'identité à votre demande.
Numéro de téléphone :
Courriel :
Certifie sur l'honneur que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière.

Emplacement de 5 mètres minimum à 3,50 € le mètre linéaire, soit 17,50 € (avec véhicule). Le mètre supplémentaire est à 3,50 €.
Réserve un emplacement de mètres.
Total : 17,50 € + =
Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre du Trésor Public daté du jour du vide-grenier, à retourner **avant le 1er avril 2019**.

J'atteste par la présente avoir pris connaissance du règlement annexé et m'engage à le respecter
Date : Signature

Règlement

1. Cadre général

Manifestation réservée exclusivement aux particuliers.
Conformément à l'article L310-2 du Code du commerce, les particuliers sont autorisés

à participer à deux ventes au déballage par an :

Je déclare n'avoir participé à aucune autre vente de même nature durant l'année civile 2019

Avoir participé à une seule autre vente au déballage de même nature au cours de l'année 2019, le à

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus du périmètre, ainsi que les jeux et loterie payants.

Périmètre retenu : rue Anatole France

Heures d'ouverture : - Installation des stands de 6h à 8h

- Ouverture à la vente de 8h à 18h

L'installation des stands devra être achevée à 8h. Plus aucune voiture ne devra circuler dans le périmètre retenu jusqu'à la fin de la manifestation à 18h, à l'exclusion des véhicules de sécurité.

2. Propreté de la voie publique

L'emplacement devra être débarrassé de tous les détritiques et aucun déchet ne doit rester.

3. Sécurité

Numéros d'urgence en cas de problème :

POLICE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15

- La vente d'armes blanches ou à percussion est prohibée.
- L'introduction de substances nocives et/ou explosives est interdite (bonbonne de gaz par exemple).
- Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.
- Les animaux doivent être tenus en laisse.

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Signature :



VIDE-GRENIER Hoenheim Centre - Rue des Vosges, rue des Voyageurs, rue de l'Ecole - 23/06/2019

NOM -Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Carte d'identité n° : Délivrée le :
Par :
Les renseignements ci-dessus sont indispensables pour que la réservation soit prise en compte. Joindre impérativement une copie recto-verso de la carte nationale d'identité à votre demande.
Numéro de téléphone :
Courriel :
Certifie sur l'honneur que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière.

Emplacement de 5 mètres minimum à 3,50 € le mètre linéaire, soit 17,50 € (avec véhicule). Le mètre supplémentaire est à 3,50 €.
Réserve un emplacement de mètres.
Total : 17,50 € + =
Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre du Trésor Public daté du jour du vide-grenier, à retourner **avant le 31 mai 2019**.

J'atteste par la présente avoir pris connaissance du règlement annexé et m'engage à le respecter
Date : Signature

Règlement

1. Cadre général

Manifestation réservée exclusivement aux particuliers.
Conformément à l'article L310-2 du Code du commerce, les particuliers sont autorisés

à participer à deux ventes au déballage par an :

Je déclare n'avoir participé à aucune autre vente de même nature durant l'année civile 2019

Avoir participé à une seule autre vente au déballage de même nature au cours de l'année 2019, le à

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus du périmètre, ainsi que les jeux et loterie payants.

Périmètre retenu : rue des Vosges, rue des Voyageurs, rue de l'Ecole

Heures d'ouverture : - Installation des stands de 6h à 8h

- Ouverture à la vente de 8h à 18h

L'installation des stands devra être achevée à 8h. Plus aucune voiture ne devra circuler dans le périmètre retenu jusqu'à la fin de la manifestation à 18h, à l'exclusion des véhicules de sécurité.

2. Propreté de la voie publique

L'emplacement devra être débarrassé de tous les détritiques et aucun déchet ne doit rester.

3. Sécurité

Numéros d'urgence en cas de problème :

POLICE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15

- La vente d'armes blanches ou à percussion est prohibée.
- L'introduction de substances nocives et/ou explosives est interdite (bonbonne de gaz par exemple).
- Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.
- Les animaux doivent être tenus en laisse.

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Signature :

TRUCHTERSHEIM

ÉCONOMISEZ 10%
EN INVESTISSANT
EN PLS



À DÉCOUVRIR TOUS LES VENDREDIS APRÈS-MIDI AU SUPER U

LE LINDBERGH

Prenez de la hauteur !

Sur un site d'exception
2 petites résidences

du T2 au T4/6 attique
garages, caves en sous-sol et parkings extérieurs



STRASBOURG



TRAVAUX DÉMARRÉS

LA COUR
DES HARAS

Au cœur de Strasbourg
90 logements de grand standing
du F3 de 71 m² au F7/8 de 250 m²
avec stationnements en sous-sol

3b
Aménageur et promoteur

03 88 66 44 01 | www.sas-3b.net